DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 52

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DU SECTEUR ARTS VISUELS

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 8 décembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jérôme GODARD pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Odile VIGNAL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Charles-André DUBREUIL pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Sylviane TARDIEU pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique ADENOT pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Diego LANDIVAR pouvoir à Alparslan COSKUN, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Marianne MAXIMI

Nicaise JOSEPH arrive après le vote de la question n°1.
Diego LANDIVAR arrive avant la fin du débat de la question n°2.
Sylviane TARDIEU quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 et donne pouvoir à Jean-Christophe CERVANTES.
Wendy LAFAYE quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°4 et n°5 sans laisser de pouvoir et revient pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°7 et n°8.
Diego LANDIVAR quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°7 et donne pouvoir à Alparslan COSKUN (fin du pouvoir donné par Marianne MAXIMI).
Jérôme GODARD quitte la séance pendant la présentation du diaporama de la question n°8 et donne pouvoir à Manuela FERREIRA DE SOUSA.
Charles-André DUBREUIL quitte la séance pendant le débat commun aux questions n°7 et n°8 et donne pouvoir à Jérôme AUSLENDER.
Cécile LAPORTE quitte la séance avant le vote du premier vœu (fin du pouvoir donné par Catherine PINET-TALLON).

Rapport N° 52
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES DU SECTEUR ARTS VISUELS

Plusieurs associations locales bénéficient, soit en raison de l'importance de leurs activités, soit parce qu'elles organisent une manifestation annuelle reconnue, d'une subvention qui leur est traditionnellement allouée dès le vote du Budget Primitif.

Depuis 2017, la Ville de Clermont-Ferrand a choisi de mettre l'espace d'art contemporain La Tôlerie à disposition de l'association (Non Breaking Space) pour y développer un projet vivant, spécifique et inédit à travers différents dispositifs : éditions, expositions, invitations d'artistes nationaux et internationaux, conférences, débats...

Depuis 2021 a débuté un nouveau cycle visant à transformer La Tôlerie en plateau performatif afin d'accueillir les arts plastiques et les arts vivants : l'association programme des expositions tout en privilégiant des événements, des performances et des cabarets. Les artistes sont au cœur du projet de l'association et l'équipe de leur met à disposition un espace d'exposition ainsi que des moyens humains, techniques et financiers. Les projets accompagnés au sein de La Tôlerie sont des temps entièrement dédiés à la recherche et l'expérimentation. En 2022, elle a accueilli 49 artistes (18 locaux, 21 nationaux et 10 internationaux).

En 2023, l'association organisera trois expositions qui développeront chacune un programme de rencontres, de performances et de cabarets co-constuits étroitement avec les artistes invités. est un maillon essentiel de l'écosystème de l'art contemporain clermontois en collaborant activement avec l'ensemble des associations du secteur (Somme toute, les Ateliers, Artistes en résidence, ESACM…) ou divers types de partenaires locaux tels que les Brayauds, les Petits débrouillards, l'UCA...

En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville (hors communication) d'un montant de 32 512 € du fait notamment de la mise à disposition de La Tôlerie.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 159 250 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 91 000 €
Subvention sollicitée : 91 000 €
Subvention proposée : 91 000 €

IL FAUT ALLER VOIR

Le voyage est au cœur des préoccupations de l'association Il faut aller voir qui œuvre notamment pour une autre manière de voyager, à travers le carnet de voyage. Depuis plus de 20 ans, elle organise la manifestation qui s'intitule désormais Le Rendez-vous international du Carnet de voyage et développe plus largement une sensibilisation tout au long de l'année à cette discipline avec des événements tels que Clermont dessine !, des résidences de carnettistes et des rencontres avec des auteurs. L'association s'inscrit dans des projets territoriaux : elle est l'un des opérateurs du Parcours Arts Visuels dans le cadre des Parcours Culturels en direction des écoles élémentaires.

Reconnue manifestation culturelle d'envergure nationale par le Ministère de la Culture et de la Communication, Le Rendez-vous international du Carnet de Voyage est la première manifestation européenne consacrée uniquement au genre littéraire et artistique du carnet de voyage. Elle développe chaque année un peu plus sa notoriété non seulement au regard du nombre de visiteurs (environ 16 000) mais également du fait de la variété des animations proposées au public (expositions, projections, conférences, ateliers, live sketch, carnets sonores…).

La manifestation déploie son rayonnement international notamment en lien avec la candidature de la Ville au titre de Capitale européenne de la culture et du Réseau international des villes Michelin. Plus de 20 nationalités sont représentées pendant ce rendez-vous. La 23ème édition des carnets de Voyage aura lieu du 17 au 19 novembre 2023 à Polydome.

En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 88 399 € (hors communication) dont 84 910 € HT de servitudes de gratuité à Polydome.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 486 700 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 65 000 €
Subvention sollicitée : 100 000 €
Subvention proposée : 65 000 €

FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN AUVERGNE

L'activité du Fonds Régional d'Art Contemporain Auvergne (FRAC Auvergne) est structurée autour de trois missions fondamentales : la constitution d'une collection d'œuvres contemporaines représentative de la création ; la diffusion de cette collection le plus largement possible sur l'ensemble du territoire régional ; et enfin la sensibilisation de tous les publics à la création contemporaine.

Avec un public touché d'environ 70 000 personnes en 2022 par l'ensemble des actions et de la programmation dans ses murs et hors les murs, le FRAC Auvergne rayonne sur l'ensemble du territoire. Les quatre expositions présentées chaque année au FRAC s'accompagnent de projets de médiation en direction des scolaires (11 000 élèves sensibilisés) et plus largement visent à ouvrir les différents publics à la création contemporaine.

Depuis 2015, la Ville a orienté son soutien en faveur de cette mission pédagogique et notamment aux actions de médiation jeune public, prioritairement des élèves du premier cycle. Le FRAC a intégré à la rentrée 2021 le dispositif d'Education Artistique et Culturel des Parcours Culturels. L'année 2023 devrait être marquée par le déménagement de l'association à la Halle aux Blés ce qui lui permettra de développer de nouvelles actions de médiation et d'accroître sa visibilité auprès du grand public.

La programmation 2023 fera l'objet d'actions en partenariat avec les acteurs locaux tels que la Comédie, Sauve Qui Peut le Court Métrage, la Coopérative de Mai ou encore les musées de la métropole, en préfiguration de son déménagement dans son nouvel espace dédié.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 1 600 696 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 40 000 €
Subvention sollicitée : 50 000 €
Subvention proposée : 40 000 €

VIDÉOFORMES

L'association Vidéoformes a pour objet la valorisation de la création artistique numérique et notamment de l'art vidéo. Elle organise chaque année un festival dédié à l'actualité de cette discipline, propose une programmation de performances expérimentales à la Chapelle de l'Oratoire – les vidéobars, accueille des artistes en résidence et édite une revue numérique trimestrielle (Turbulences Vidéo).

Près de 8 000 personnes participent aux activités de l'association et notamment via la sensibilisation du jeune public aux arts numériques. Elle développe en ce sens des actions d'éducation artistique et culturelle dès l'élémentaire et ce jusqu'à l'enseignement supérieur.

La 38ème édition du festival se déroulera du 16 mars au 3 avril 2023 dans différents lieux de la ville (Maison de la Culture, salle Gilbert-Gaillard, Chapelle de l'Oratoire...) qui proposeront des projections, des expositions et des performances. Vidéoformes dispose d'un rayonnement international en étant invitée à de nombreux événements à l'étranger ou en invitant des artistes et collaborateurs du monde entier.

En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 74 972 € (hors communication) dont la mise à disposition gracieuse de locaux administratifs sur le site de la Diode évaluée à 18 975 €.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 574 030 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 40 000 €
Subvention sollicitée : 50 000 €
Subvention proposée : 40 000 €

ASSOCIATION LES AMIS DE TRACES DE VIES (ATDV)

Le festival Traces de vies est dédié au cinéma documentaire actuel de long, court et moyen métrage. Il présente chaque année un état du cinéma documentaire de création nationale et internationale.

Traces de Vies veille aussi, par le biais de ses actions culturelles tout au long de l'année, à permettre aux films d'être diffusés, au-delà des lieux de projection classique auprès de publics très diversifiés.
L'ensemble des actions rassemble chaque année un public d'environ 10 000 spectateurs.

La 32ème édition s'est déroulée du 26 novembre au 3 décembre 2022 autour de quatre sections : « Regard documentaire hors frontières », « Un monde sensible », « Un juste regard social » et « Premier geste documentaire » avec pour invité Martin Wheeler, compositeur de films.

En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 57 523 € (hors communication). L'association bénéficie en 2023 d'une hausse de sa subvention dans le cadre d'un plan de soutien concerté avec les autres partenaires permettant de conforter sa structuration.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 326 250 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 27 500 €
Subvention sollicitée : 32 500 €
Subvention proposée : 32 500 €

LES AMIS DU RIO

Les Amis du Rio a pour mission de gérer le cinéma Le Rio, cinéma de proximité ouvert sur la ville et notamment les quartiers nord avec une programmation culturelle riche tout au long de l'année. Il œuvre ainsi à la diffusion de films d'auteurs français et étrangers, anciens ou récents, en direction d'un large public.

Le Rio est le dernier cinéma de quartier associatif indépendant de l'agglomération clermontoise et enregistre près de 18 000 entrées chaque année. Il propose une programmation « Art et Essai » labellisée Jeune Public, Patrimoine et répertoire, Recherche et découverte, contribuant ainsi à l'équilibre cinématographique local. Il déploie tout au long de l'année des actions de médiation (des rencontres, des débats ou encore le cycle Cinéma de mon pays) qui favorisent l'accessibilité pour tou.te.s en s'associant à de multiples partenaires (maison de quartier, CAF, CCAS, AFEV, Passeurs d'images…). Au-delà de sa situation géographique, il met en œuvre une politique tarifaire qui lui permet d'être attractif et de se démarquer des grands groupes de cinéma.

L'association les amis du Rio se positionne comme un acteur central du territoire en matière d'éducation à l'image pour le jeune public en programmant une série de projections via le Ciné pitchouns (mercredis, week-ends et vacances scolaires) ou encore la Fête du cinéma d'animation chaque mois d'octobre. Il accueille par ailleurs de nombreux scolaires avec les dispositifs École et cinéma, Collège au cinéma et Lycées et apprentis au cinéma ainsi qu'une programmation spécifique pour les élèves de maternelle « Mon p'tit Rio ».

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 246 251 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 15 000 €
Subvention sollicitée : 15 000 €
Subvention proposée : 15 000 €

STENOPE

L'association organise le festival photographique « Nicéphore +» sous la forme d'une biennale internationale qui croise les regards de photographes sur un thème particulier. La plupart des expositions sont présentées dans les équipements culturels municipaux (Hôtel Fontfreyde, salle Gilbert-Gaillard, chapelle de l'ancien hôpital général, centre Camille Claudel...). L'année suivante, l'événement "Les Sténopédies" est organisé à l'automne, présentant les travaux de photographes amateurs et professionnels, sur la base d'un appel à candidatures.

La 9ème édition des « Sténopédies », aura lieu du 7 au 29 octobre 2023 et sera consacré au travail des photographes, professionnels ou amateurs, de la région et au-delà. Elle présentera une série d'expositions, accompagnée d'un volet dédié à la pratique de la photographie, notamment à destination d'élèves de collèges et lycées.

L'association s'est dotée, en 2021, d'une galerie en centre-ville, dont la vocation est d'être un lieu permanent d'échanges, de diffusion et de médiation culturelle afin de promouvoir le travail des photographes.

En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 25 304 € (hors communication).

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 35 000 €.
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 8 000 €
Subvention sollicitée : 9 000 €
Subvention proposée : 8 000 €

LES ARTS EN BALADE – LA MANIFESTATION

L'association organise depuis 27 ans la manifestation annuelle Les Arts en Balade qui permet aux artistes du territoire d'ouvrir les portes de leurs ateliers et de montrer leurs œuvres à un large public le temps d'un week-end au printemps. Elle donne ainsi à voir chaque année une photographie de la création contemporaine locale, regroupant aussi bien des artistes amateurs que professionnels.

En 2022, la manifestation a reçu la participation de plus de 180 artistes ou collectifs exposant dans 115 lieux et a rassemblé plus de 36 000 visiteurs en trois jours. Outre l'ouverture exceptionnelle des ateliers au public, les Arts en balade développe une programmation d'expositions dans des lieux partenaires (dont municipaux) afin de présenter le travail d'artistes locaux voire extérieurs dans des conditions plus classiques de monstration.

L'association propose depuis trois ans le programme « Les résidences en balade » qui offre à des artistes la possibilité de résidences d'un mois dans des lieux atypiques. En 2022, six résidences ont pu être proposées sur appel à candidatures dans le quartier de la gare et des Carmes (Chapelle des Carmes, anciens commerces…) et les œuvres produites présentées pendant la manifestation. Par ailleurs, des actions de médiation permettent de faciliter la rencontre entre les artistes, les œuvres et les publics en accueillant des scolaires de la ville ou de la métropole ou encore par des propositions spécifiques en direction de tous les publics avec un programme de visites pendant la manifestation. Elle s'investit également depuis deux ans dans des propositions artistiques dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, mettant en valeur certains quartiers de la ville.

La 28ème édition de la manifestation se déroulera du 26 au 29 mai 2023.
En 2022, l'association a bénéficié d'une aide en nature de la Ville d'un montant estimé à 6 875 € (hors communication).

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 37 000 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 4 000 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

LE CERCLE DES AMIS DU CINÉMA

Cette association organise chaque année une trentaine de projections et des débats dans trois cinémas de la ville (Capitole, Les Ambiances, Le Rio) ainsi qu'un festival au mois de mars présentant une sélection thématique de grands classiques du cinéma.

En 2023, l'association souhaite maintenir ses projections de film à un rythme soutenu (25 à 30 séances annuelles hors festival) et proposera son 28ème festival du ciné-capitole du 7 au 14 mars sur les thèmes « film en costume » et « cinéma japonais ». Par ailleurs, l'association fêtera ses 30 années d'existence en 2023 et invitera pour l'occasion, des personnalités du monde du cinéma (réalisateur, critique etc). De nouveaux partenariats sont en projet notamment avec l'association Jana (l'Association Japon Auvergne-Nippon Auvergne), le FRAC ou encore le Conservatoire Emmanuel Chabrier.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 9 203 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 3 400 €
Subvention sollicitée : 3 400 €
Subvention proposée : 3 400 €

ASSOCIATION DES ARTISTES D'AUVERGNE

L'association des artistes d'Auvergne œuvre pour la promotion et la diffusion des arts plastiques sur le territoire. Elle organise de nombreux ateliers sur diverses techniques artistiques (aquarelle, dessin, pastel etc) réunissant une centaine de personnes par semaine et diverses expositions.

En 2022, l'association a participé à la Journée mondiale contre la pauvreté en organisant une fresque d'expression autour des thèmes de la paix et de la solidarité à la Maison du Peuple.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 6 000 €
La subvention de fonctionnement 2022 était de : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer ces subventions et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions d'objectifs (ou avenants) correspondants transmis par voie dématérialisée.

TOTAL VOTANTS :	49	=	45 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	5 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	49	=	Pour : 49	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Ne prennent pas part au vote de la question n°52 : Isabelle LAVEST, Dominique BRIAT, Anna AUBOIS, Christiane JALICON et Sondès EL HAFIDHI

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
La Première Adjointe

Christine DULAC ROUGERIE